Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20261008-DE08CM081026-DE

Affaire n° 8 à l'ordre du jour Année 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 8 octobre,

Sur convocation en date du 2 octobre 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, en la Salle de conseil de Dinan Agglomération (8 Bd Simone Veil – Dinan), sous la présidence de Monsieur Didier LECHIEN, Maire de DINAN.

Membres en exercice : 35

ETAIENT PRESENTS : Didier LECHIEN (Maire), René DEGRENNE (Maire délégué), Charles HOUZE, Laurence LE DU, Didier DERU, Odile MIEL-GIRESSE, Tanguy METROPE, Grégory PERETOU, Anne-Sophie GUILLEMOT, Yannick HELLIO, Nathalie MALIDOR, Dominique ORHANT, Chantal BOULOUX, Anne-Sophie MORIN, Yves KOZIEL, Sonia DABIN, Béatrice SAGORY, Philippe MORANT, Lydie PATRY, Christelle BOUVIER, Laurent VANDAMME, Yann LUCAS, Marina BADOUAL, Camille SOUFFLET, Angèle COUELLAN, Clémence ESSEVAZ-ROULET, Baptiste THEVELEIN.

ETAIENT EXCUSES : Christine MASSART (pouvoir à Lydie Patry), Matthieu JOUNEAU (pouvoir à René DEGRENNE), Jacques TOUMINET (pouvoir à Yannick HELLIO), Olivier BOBIGEAT (pouvoir à Dominique ORHANT), Sandra LE DREAN-SMEJKAL (pouvoir à Nathalie MALIDOR), Emilie PINSON (pouvoir à Baptiste THEVELEIN), Soilihi ABOUDOU (pouvoir à Clémence ESSEVAZ-ROULET), Stella CORBES (sans pouvoir).

VOTANTS : 34

SECRETAIRE : Angèle COUELLAN

* *

VOIRIE - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de la rue du Petit Fort

Rapporteur : Yannick HELLIO

Depuis plusieurs années, la rue du Petit Fort fait l'objet de projets d'intervention de la part de l'ensemble des concessionnaires. L'ensemble des réseaux (eau potable, Enedis, GRDF, éclairage public) est en effet vétuste.

Compte tenu du linéaire de la voie, d'environ 300 m, de son dénivelé et de sa configuration patrimoniale, ces interventions constituent un chantier d'envergure nécessitant une coordination étroite des travaux.

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20261008-DE08CM081026-DE

Dinan Agglomération propose, à cette fin, la mise en place d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage afin d'assurer le pilotage coordonné de l'ensemble des opérations.

Cette intervention mutualisée permettra de :
- rationaliser les coûts liés à la dépose et repose des pavés, ainsi qu'au terrassement ;
- optimiser le positionnement des réseaux dans un espace contraint ;
- limiter les incidents de chantier ;
- limiter les nuisances pour les riverains.

Le montant global des opérations mutualisées est estimé à **510 000 € HT** (soit 610 086 € TTC) avec une quote-part pour la ville de Dinan de 1/5ème du montant.

Le chantier est prévu en deux phases :
- fin septembre 2026 – avril 2027
- fin septembre 2027 – mars 2028

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Maitre d'Ouvrage délégué reçoit mandat du maitre d'ouvrage pour assurer la réalisation des travaux strictement limités aux opérations mutualisées de voirie, ainsi que les conditions financières liées à cette opération.

*
* *

Vu le projet de convention de mandat de maîtrise d'ouvrage ;

Vu l'avis de la commission Transition écologique et Aménagements du 24 septembre 2026 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à L'UNANIMITE :**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire,
Didier LECHIEN

